

Séance du 14 janvier 2021.

Le Conseil Municipal, décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre du FAR 2021 auprès du Conseil départemental pour les travaux du Pont de La Lande. Il approuve l'estimation des travaux dont le montant s'élève à la somme de 69.002 € H.T.

Une demande est également déposée auprès de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour ces mêmes travaux.

Le Conseil municipal décide de confier l'instruction des actes d'urbanisme (sauf les CUa) au service instructeur pour l'Application du Droit des Sols du SDEI (Syndicat départemental d'Energies de l'Indre) et autorise le Maire à signer la convention, avenant et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Un autre devis sera demandé pour les travaux de l'extérieur de la mairie.

Les devis concernant l'étude de sécurité dans le bourg sont attendus.

L'enquête concernant l'ancien café a généré environ 110 réponses ; une réunion sera envisagée dès que les conditions sanitaires le permettront.